

VOTRE INTERLOCUTEUR

Un guichet unique d'accueil :

L'ALEC

Agence locale
de l'énergie et du climat

Du lundi au vendredi :
9h-12h30 / 14h-18h

Tél : 04 76 00 19 09

www.alec-grenoble.org

ESP'ACE Air Climat Energie
14 avenue Benoît Frachon
38400 Saint-Martin-d'Hères



LES SERVICES PROPOSÉS

- Un **accompagnement** personnalisé gratuit tout au long du projet.
- Une **assistance** pour mobiliser des aides et des solutions de financement.
- Un **suivi** individuel des **dossiers administratifs**.
- Un **acteur public** veillant au **sérieux** des entreprises labellisées, impliquées dans Mur|Mur 2 pour les maisons individuelles.
- Une **large palette d'aides et de solutions** en fonction du **type de logement**, des **ressources des ménages** et du **niveau de rénovation**.
- Pour certaines copropriétés jusqu'à **75 % d'aide** pour les ménages les plus modestes.

Les professionnels mis à votre disposition vous proposeront des aides spécifiques après étude de votre dossier.



À SAVOIR ...

- Dans le même temps Grenoble-Alpes Métropole contribue à la rénovation de 1 000 logements par an du parc locatif social, veillant à ce que tout le parc logement du territoire soit concerné par la rénovation énergétique.
- Le programme Mur|Mur 2 contribue au Plan Air Énergie Climat de la Métropole grenobloise



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



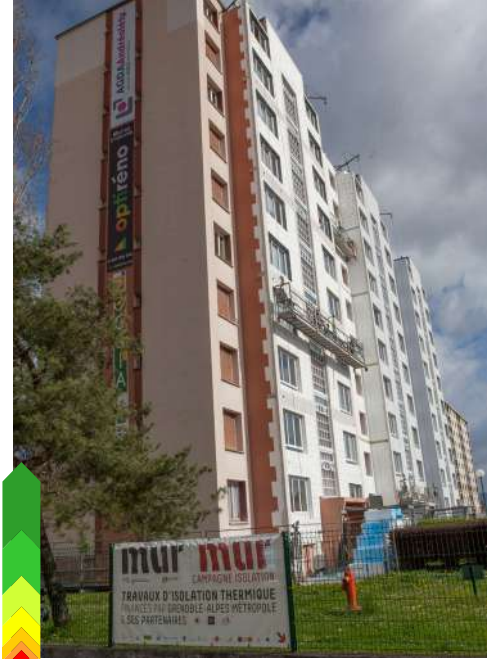
mur|mur 2

CAMPAGNE ISOLATION

2016-2020

NOUVELLE CAMPAGNE D'ISOLATION ET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS PRIVÉS

Les économies d'énergies, la préservation de l'environnement et la qualité de vie sont au cœur des préoccupations de Grenoble-Alpes Métropole. Mur|Mur 2 répond à ce triple enjeu et agit pour la transition énergétique et l'amélioration de l'habitat.



BILAN DE MUR | MUR 2010-2014

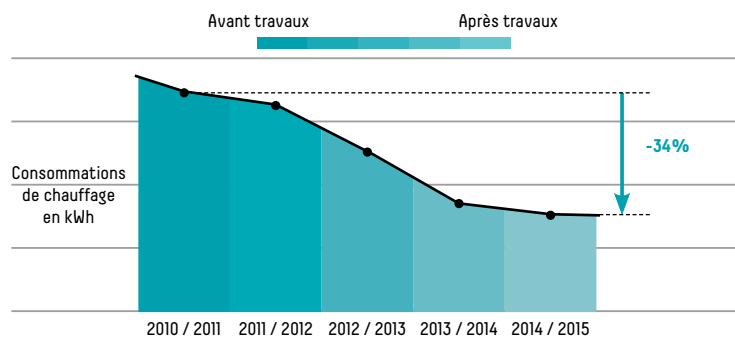
La première campagne d'isolation Mur|Mur a permis la rénovation énergétique de plus de 4 500 logements en copropriété construits entre 1945 et 1975. 60 millions d'euros ont été investis sur le territoire métropolitain, source d'emplois et de développement économique.

Selon l'offre de rénovation choisie, jusqu'à 60 % d'économies ont pu être réalisées sur le chauffage.

QUELQUES CHIFFRES

- 28 % de l'énergie consommée dans la Métropole sert aux logements (données 2014).
- Avec Mur|Mur, 7 % des logements en copropriété construits entre 1945 et 1975 ont déjà été rénovés.
- C'est 6 000 tonnes de CO₂ en moins chaque année sur le territoire métropolitain.

UN BÉNÉFICE INDIVIDUEL ET COLLECTIF ATTESTÉ



Évolution des consommations collectives de chauffage d'une copropriété de 66 logements suite à une rénovation complète Mur|Mur (façades + planchers + toiture)

4 BONNES RAISONS DE RÉNOVER MON LOGEMENT

1 JE DIMINUE MA FACTURE D'ÉNERGIE

Selon l'ampleur du projet vous obtiendrez de 25 % à 60 % d'économie de chauffage.

2 JE VALORISE MON BIEN IMMOBILIER

Votre investissement dans la rénovation facilitera la vente et la location de votre logement.

3 J'AMÉLIORE MON CONFORT

En hiver, mais aussi en été, vous constaterez une nette amélioration de votre confort de vie.

4 JE RÉDUIS MES ÉMISSIONS DE CO₂

Vous luttez contre le réchauffement climatique et participez à l'amélioration de la qualité de l'air.

LES NOUVEAUTÉS MUR | MUR 2

Précédemment limitée aux copropriétés construites entre 1945 et 1975, Mur|Mur 2 s'adresse maintenant à toutes les copropriétés ainsi qu'aux maisons individuelles.



AVEC MUR|MUR 2, GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ S'ADRESSE À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS PRIVÉS, APPARTEMENT OU MAISON.



mur | mur 2
CAMPAGNE ISOLATION